

ÉLECTIONS DANS LES TPE

La gazette



DE CAMPAGNE

BULLETIN D'INFORMATION ADRESSÉ AUX ORGANISATIONS DE LA CGT DURANT LA CAMPAGNE ÉLECTORALE DANS LES TPE

6 jan. 2021

DGT Ouverture du site dédié pour les électeurs et mise à disposition numérique des propagandes

6 jan. 2021

DGT Publication des candidatures, des propagandes et de la liste électorale (sans les adresses des électeurs)

6 au 26 jan. 2021

CGT Recours sur les listes électorales. Les recours peuvent être effectués sur election-tpe.travail.gouv.fr

6 jan. au 6 fév. 2020

DGT Traitement des recours gracieux par les services centraux du ministère du Travail

6 au 26 jan. 2021

CGT Période de recours contentieux contre les listes électorales devant le tribunal judiciaire

5 fév. 2021

DGT Liste électorale figée

15 fév. 2021

CGT Mise à disposition de la liste électorale avec les adresses des électeurs

Courant mars 2021

DGT Envoi du matériel aux électeurs (hors propagandes électorales) avec les informations permettant de voter

22 mars au 6 avril 2021

DGT Vote électronique et par correspondance

12 avril 2021

DGT Date limite de réception des votes par correspondance

13 au 16 avril 2021

DGT Période de dépouillement

16 avril 2021

DGT Proclamation des résultats



GAGNONS DES VOIX POUR LA CGT

En ce mois de mars, nous entrons dans la dernière ligne droite de la campagne TPE. C'est le moment ou jamais de se rapprocher des salariés de ces entreprises et de leur montrer que la CGT est le meilleur choix pour les représenter et les défendre.

Du 22 mars au 6 avril 2021, près de 5 millions de salariés des TPE sont appelés à s'exprimer pour le syndicat de leur choix. Ces voix comptent pour déterminer la représentativité des organisations syndicales pour les 4 prochaines années au plan national, territorial et dans les branches d'activité. Elles contribueront à définir pour chaque organisation le nombre de représentants dans les commissions paritaires régionales, de conseillers prud'hommes...

Gagner massivement le vote des salariés des TPE confortera la CGT et renforcera son poids au plan inter-

professionnel. Toutes les organisations CGT ont aujourd'hui des plans de travail pour aller débattre avec ces salariés dans la proximité géographique ou professionnelle. Nous avons besoin que chaque syndiqué de la CGT contribue à faire entendre la voix de ces salariés en s'engageant dans la campagne avec l'objectif 1 syndiqué = 3 voix !

Nous, militantes et militants, côtoyons chaque jour des salariés des TPE dans notre quotidien. Nous pouvons les convaincre de voter CGT. Chaque voix va compter ! La CGT compte sur nous.

Pour la dernière ligne droite, adaptation et innovation

L'approche du vote et la période particulière liée à la Covid obligent, davantage encore, à une campagne TPE de proximité. Ce qui demande de s'adapter à un contexte très particulier et d'innover. Exemples d'initiatives à l'échelle d'une région ou d'un département.

« Conjuguer visibilité et proximité. » C'est le mot d'ordre de la CGT pour les dernières semaines de la campagne électorale TPE, alors que le vote débute le 22 mars et que la situation sanitaire est très perturbée. Si des initiatives « porteurs de parole » et des porte-à-porte sont encore organisés, le contexte oblige, plus que jamais, à impliquer chaque syndiqué, car tout le monde connaît, croise ou côtoie régulièrement quelqu'un qui travaille dans une TPE. À ce stade, notre nouvel objectif est que chaque syndiqué s'implique et fasse voter 3 salariés des TPE.

Les possibilités des outils numériques et des réseaux sociaux doivent bien sûr être exploitées, mais elles ne peuvent suffire. Beaucoup de salariés, dans cette période anxiogène, s'inquiètent de leurs problèmes quotidiens : emploi, conditions de travail, accès aux droits sociaux... Ceux des TPE ne font pas exception. Le lien doit être maintenu avec eux, quitte à adapter les permanences habituelles. « Les salariés ont besoin d'un accompagnement juridique et psychologiquement, ils ne vont pas très fort, confirme Anne Delaporte, conseillère du salarié à Paris. Quand ils sont licenciés, certains perdent confiance et se disent qu'ils ne retrouveront pas de travail ». À l'UD de Paris, un numéro d'appel unique a été mis en place. Une boucle WhatsApp permet ensuite aux conseillers de prendre connaissance de la demande et de se proposer pour la gérer.

« ON ARRIVE À CRÉER DES BASES SYNDICALES »

Julien Brard, conseiller du salarié en Gironde, constate, lui aussi, que les besoins sont nombreux. Après le premier confinement, « il y a d'abord eu une recrudescence des ruptures conventionnelles, se souvient-il, pas forcément des licenciements économiques déguisés, mais parce que

des salariés voulaient changer de métier, se reconvertir. Maintenant, on note une vague de licenciements économiques dus à des défaillances d'entreprise ou à des choix stratégiques de réorganisation. » À l'UL de Libourne, où il intervient, la permanence du jeudi a été avancée en journée, avec prise de rendez-vous. « La demande est là, insiste Julien. D'autant que la population des salariés de TPE est multiple. Le spectre

NORD

La tournée du facteur

Éric Dyson, postier et militant à la CGT FAPT, avait déjà testé la chose dans son UL d'Aulnoye-Aymeries lors du dernier scrutin. Avec Valérie Grundt, secrétaire à l'organisation de l'UD du Nord, ils ont décidé d'en faire profiter les seize autres UL du département. L'objectif est d'optimiser le temps et la distance des parcours de distribution de tracts et de porte-à-porte. « Je cherchais une méthode différente du publipostage, dans un département qui compte 151 000 salariés de TPE, soit 10 000 de plus qu'au scrutin de 2016 », explique Valérie. La méthode consiste à utiliser l'expertise des facteurs pour constituer, par communes,

des tournées logiques, à partir du fichier des électeurs. L'autre travail consiste, à partir de la liste des 33 000 syndiqués CGT du Nord, à repérer les électeurs TPE qui habitent près de chez eux. « Aux dernières élections, on avait ainsi réussi à impliquer des syndiqués qu'on ne voyait pas à l'UL d'Aulnoye-Aymeries habituellement, se souvient Éric. Le but, c'est de mobiliser un maximum de militants. » « Tout le monde attend impatiemment le fichier des électeurs », souligne Valérie. En attendant, le travail a déjà été effectué pour les assistantes maternelles, à partir de la liste publique établie par le conseil départemental du Nord.

est hyper-large, jusqu'aux cadres salariés de courtiers en assurance franchisés. » Il a aussi observé que

« la crise sanitaire a amené un autre regard sur le syndicalisme ». « C'est de bon augure, car on arrive à créer

des bases syndicales, on note un regain d'activité », se félicite-t-il.

ILLE-ET-VILAINE

Doubler le nombre de voix CGT

L'UD d'Ille-et-Vilaine compte 8 000 syndiqués. Aux dernières élections TPE, la CGT a obtenu mille voix dans le département. Ambition pour le scrutin 2021 : doubler ce nombre. « L'élection est l'affaire de tous », insiste Olivier Hue, référent de l'UD pour l'élection TPE. Le travail de mobilisation a débuté. Un premier courrier a été envoyé en décembre aux secrétaires de syndicats et un deuxième début février, qui rappellent que « les salariés des TPE sont avec nous tous les jours, à la boulangerie, chez le médecin, à la pharmacie, la petite association, l'assistante maternelle et bien d'autres ; nous les côtoyons aussi dans nos familles ». Dans un premier temps, il s'agit pour les syndiqués de remplir un tableau mention-

nant les coordonnées de salariés de TPE de leur entourage, avec l'accord de ces derniers. « On commence à avoir quelques remontées », se félicite Olivier. Ces informations pourront servir à des envois de mailings, textos et appels téléphoniques pour inciter à voter CGT. Les assistantes maternelles, qui sont 7 500 agréées dans le département, dont une soixantaine syndiquées à la CGT, font l'objet d'une attention particulière. Une visioconférence a été organisée le 12 février, pour « les impliquer dans la campagne » en utilisant leur réseau, résume Olivier. « Certaines sont regroupées en association, elles se croisent aussi dans des relais d'assistantes maternelles, à la sortie des écoles », détaille Olivier.

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Ne pas oublier les salariés de l'ESS

En dehors des commissions régionales et départementales issues des élections TPE, il existe d'autres structures spécifiques, comme l'espace régional de dialogue social dans l'économie sociale et solidaire (ERDS), qui regroupe l'Union des employeurs de l'économie sociale et solidaire (Udes) et les syndicats de salariés. « C'est une autre forme de paritarisme, à destination des secteurs des associations, de l'animation, de l'aide à domicile, des coopératives ou de la mutualité », détaille Lynda Bensella, référente CGT TPE en Auvergne-Rhône-Alpes. Dans sa région, cet ERDS a permis « d'aller à la rencontre des salariés » dans huit villes différentes. Il s'agissait d'abord de les sensibiliser à la nécessaire démocratie

dans l'entreprise. « Les revendications viendront plus tard », prédit Lynda. En 2020, le programme a été perturbé par la crise sanitaire, mais deux rencontres ont pu avoir lieu, sur la santé au travail. Y sont intervenus la Direccte, pour exposer le rôle de l'inspection du travail, l'Agence régionale de santé au travail (Aract) et un service de santé au travail interentreprises (SSTI). Dans ces occasions, « nous invitons à voter pour l'élection TPE, mais on ne va pas plus loin », note Lynda, car le cadre ne se prête pas à la propagande pour une liste. Un contact malgré tout précieux, car l'ESS est « le secteur le plus éloigné du fait syndical et où l'informel est trop présent ».

Matériel de campagne à disposition

Format papier | Routage en cours ou effectué :



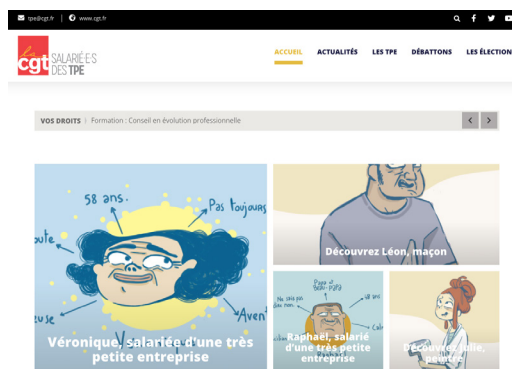
- chaque syndiqué a reçu, *via* la presse syndicale (*Ensemble, Options, Vie Nouvelle*), un dépliant 4 volets incitant à s'engager dans la campagne en pouvant remettre un document incitant au vote à des salariés des TPE ;
- les UD qui ont recommandé une réédition d'affiches pour les panneaux électoraux (A0 ou A1) vont être livrées à partir du 22 février 2021. La livraison comprendra le flyer de masse (adresse aux salariés recto-verso « Donne-toi, le droit vote CGT »). S'agissant des 20 UD identifiées comme ayant un salariat ICT important travaillant sur leur territoire, la commande sera complétée avec le 4-pages cadres ;
- toutes les autres UD ont déjà dû être destinataires du flyer de masse et, le cas échéant du 4-pages cadres si elles entrent dans le ciblage « salariat ICT important dans le département ». Si vous n'avez pas reçu le matériel, n'hésitez pas à nous contacter sur la boîte tpe@cgt.fr afin que nous puissions vérifier auprès du routeur ;
- les commandes de professions de foi (4-pages), passées par les UD, seront livrées au plus tard dans la semaine du 8 mars.

Accès aux infos, visuels et outils dématérialisés :

- l'ensemble des visuels (flyers, 4-pages, professions de foi, fiches de droit, affiches, bandeaux, etc.) et outils (carte interactive, fichiers des TPE, films, animations, spots radio, etc.) sont disponibles sur l'espace de stockage CGT (cloud) et accessibles sur le lien suivant : <https://cloud.cgt.fr/index.php/s/JobASWjx7yqDcSR> ;

- retrouvez également toutes les infos utiles ou d'actualité sur le site www.tpe-cgt.fr ;

Nous invitons toutes les organisations à nous remonter les informations sur les initiatives menées en territoire ou dans les professions.



Supports en cours de réalisation :

- un flyer spécifique en direction des travailleurs migrants, traduit en plusieurs langues, pour pouvoir effectuer des distributions devant les foyers d'habitation ;
- *La Gazette de campagne* n° 6 ;
- une maquette d'affichette pour faire connaître les postes / points de vote mobiles CGT ;
- un tract sur « comment voter » ;

Ces quatre supports seront seulement disponibles en versions dématérialisées.

Pour nous contacter



tpe@cgt.fr



Un nouvel outil de campagne : Je gagne des voix avec l'application « Voice Power »

L'objectif de l'application « Voice Power » est d'offrir la possibilité à tous ceux qui le souhaitent d'interpeller à partir de leur téléphone (SMS), sous une forme ludique, un collègue, un parent... un ami qui travaille dans une très petite entreprise pour lui proposer de voter CGT. « Voice Power » se présente sous la forme d'un jeu... Un

jeu qui propose d'habiller un personnage dans les habits d'un des métiers qui font la réalité de ces très petites entreprises, de l'accompagner d'une revendication, d'un message personnel afin de réaliser un gif (affichette numérique) qui pourra être diffusée par SMS à quelqu'un de votre entourage, de votre connaissance concernée

par ces élections. En lui envoyant ce petit message ludique vous l'invitez à son tour à l'envoyer à un collègue ou un ami, etc.

Ainsi, tous ceux qui le souhaitent, en commençant par nos adhérents, peuvent le plus simplement du monde, devenir acteur de cette campagne et contribuer à la progression de la CGT.

▶ TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION **VOICE POWER** POUR [APPLE](#)

▶ TÉLÉCHARGEZ L'APPLICATION **VOICE POWER** POUR [GOOGLE](#)

Initier un lien pérenne avec les salariés de TPE

Rompre l'isolement des mandats, renforcer le lien entre notre activité dans les instances et les revendications des salariés TPE, ceci afin d'initier un travail de long terme en direction de ce salariat : voilà les trois objectifs de la journée nationale des commissions paritaires, le 2 mars.

« Une présentation dynamique, des introductions aux débats avec des vidéos exposant le sujet, des ateliers, un maximum d'échanges... » Pascal Bouvier, secrétaire confédéral, promet que la Journée nationale des commissions paritaires régionales¹, même organisée à distance, prendra une forme attractive. Derrière leur écran, une centaine de participants : actuels mandatés dans les commissions, candidats aux élections, mais aussi représentants des comités régionaux, UD et fédérations. Au programme de la matinée, une plénière pour présenter le panorama économique des TPE, un entretien avec Catherine Perret, secrétaire confédérale, sur les « métiers de deuxième ligne » et des échanges sur le thème : « Comment articuler la démocratie sociale et le travail des commissions paritaires ? » Cette journée vise à « rompre l'isolement des mandats ». « L'accumulation de dossiers et de revendications accapare beaucoup de temps et on ne fait pas toujours le point entre organisations

et mandatés », commente Pascal Bouvier, qui ajoute que « face à la multiplication des structures, trouver des camarades disponibles pour représenter la CGT est un acte militant important ».

UN EURO PAR SALARIÉ ET PAR MOIS POUR LES ASC ?

Parmi les objectifs de la journée : faire en sorte que les revendications des salariés TPE, avec qui le contact a été renoué durant la campagne électorale, irriguent notre activité dans ces commissions. Pour cela, l'après-midi sera organisé en cinq ateliers thématiques, parmi lesquels l'accès à la formation professionnelle des salariés de TPE, la santé au travail et la pénibilité du travail, la mixité et l'égalité femmes-hommes. Mais aussi les activités sociales et culturelles (ASC), trop souvent parent-pauvre du monde des TPE. « Pourquoi pas une règle d'un euro par salarié et par mois pour financer les ASC ? », illustre Pascal. Le

cinquième thème porte sur les aides publiques. Il serait logique que les TPE y aient également accès, « mais à condition que les commissions paritaires puissent vérifier à quel titre elles les utilisent », précise Pascal. Cette journée du 2 mars s'inscrit également dans un projet à long terme. « La confédération va s'impliquer dans un plan de travail pérenne auprès des salariés des TPE. Un groupe va se constituer, animé par une ou un membre de la direction confédérale », annonce Pascal. Les salariés TPE représentent 4,5 millions de personnes, ce doit être une priorité. Comme le résume l'invitation : « On ne peut plus s'autoriser à ce que ces salariés rencontrent, seulement quelques mois avant chaque échéance électorale, la CGT. »

N.B. Cet article a été rédigé avant la journée, qui s'est tenue depuis. Vous en recevrez le compte rendu dans le prochain numéro de La Gazette de campagne.

1. Mardi 2 mars, de 9 h 30 à 16 h 30, en visioconférence.